

Bonne Année à toutes et à tous !

La saison de ski : c'est bien parti !



(Christelle Boisier et Jacques Delemontex, adjoints chargés de la gestion du domaine skiable)

Après un hiver 2006-2007 sans neige et le redoux de février 2008 qui avait amené une fermeture prématurée de la station au début des vacances scolaires, nous avons de bonnes raisons de nous réjouir d'un début de saison très prometteur. Les chutes de neiges relativement abondantes de décembre et les températures hivernales qui ont suivi, ont permis à l'équipe Télémont de préparer et d'entretenir des pistes d'excellente qualité. La publicité dans quelques journaux locaux, des distributions de prospectus dans la vallée ont contribué à attirer sur les pistes les skieurs des communes voisines. Avec les touristes venus en grand nombre durant la période des fêtes de fin d'année, la fréquentation s'est nettement accrue par rapport à la saison précédente et donne l'espoir de renouer avec le succès qu'a connu la station en 2005-2006. Espoir conforté par les abondantes chutes de neige en ce début de vacances scolaires.

La mise à disposition d'un distributeur de boissons et de friandises dans la salle hors sac du Télésiège, une meilleure signalisation de cette dernière, ainsi que l'installation provisoire de toilettes de chantier au baby des Combes ont pour but l'amélioration de l'accueil des clients.

Les 17 saisonniers recrutés principalement sur le Mont et Brison, assurent avec le chef d'exploitation, le bon fonctionnement des remontées mécaniques, l'accueil de la clientèle et l'entretien des pistes. Cette équipe composée de 6 filles et 12 garçons, compte 7 nouveaux et 11 anciens, elle sera renforcée pour faire face à l'affluence des vacances de février.

Cette année, la station s'est dotée, pour la première fois d'un enneigement artificiel sur le secteur du baby des Combes (voir page 2). Outre le fait qu'il devrait permettre une fin de saison dans de meilleures conditions, ce dernier apportera, grâce à sa station de supervision et les données climatiques collectées, un enseignement précieux sur les possibilités de production de neige de culture notamment sur le bas des pistes.

Enfin une analyse du domaine skiable, réalisée en novembre et décembre, donne une bonne visibilité de la gestion des remontées mécaniques et l'effort que devrait consentir la commune pour conserver un tourisme d'hiver. Une deuxième phase de l'étude va permettre de définir un certain nombre d'actions susceptibles, d'attirer la clientèle (aménagement de pistes, enneigement artificiel d'appoint, publicité...) et optimiser les coûts d'exploitation des remontées mécaniques. Il appartiendra ensuite au conseil municipal de prendre les décisions qui s'imposent pour le devenir de la station.

Meilleurs voeux

Chers Dumonts,

Les perspectives pour l'année 2009 ne portent pas à l'optimisme. Comme vous, je m'inquiète des conséquences de la crise financière et économique, de la baisse d'activité engendrant la montée du chômage.

Cette situation me conduit à veiller, plus encore que dans le passé, à une utilisation prudente et avisée de l'argent public par votre municipalité, car il s'agit de vos impôts.

Ne seront réalisés que les investissements prévus et indispensables, pour autant qu'ils seront soutenus par des subventions. Bien sûr, les travaux d'entretien et d'amélioration des réseaux d'eau, d'égouts, d'électricité et d'éclairage public seront assurés ainsi que l'achat de matériel informatique pour les écoles et le soutien des services aux personnes.

Nous poursuivrons au cours de l'année les études déjà lancées : elles conditionnent le développement futur de notre village dans un contexte économique que nous espérons voir rapidement s'éclaircir. Elles concernent le plan d'aménagement routier et piétonnier de la traversée du village, la gestion du réseau d'égouts, le projet de restauration de la salle de la gorge du Cé.

Seront également mises à l'étude la modification du Plan local d'urbanisme (PLU), l'avenir du domaine skiable, le captage de nouvelles ressources en eau et la réalisation de travaux pour le cimetière (restauration du mur d'enceinte et agrandissement du columbarium).

Enfin nous nous sommes engagés dans l'étude d'un ambitieux projet de communauté de communes avec les municipalités de Marnaz, Scionzier, Cluses, Thyez et Magland, qui pourraient être rejointes par d'autres communes. La nouvelle donne qui est annoncée dans l'organisation et le financement des collectivités locales, notamment la suppression de la taxe professionnelle seront prises en compte.

Soyez assurés, chers Dumonts, que je m'attacherai, dans ce dossier d'une importance cruciale et dans tous les autres dont j'ai la charge, à défendre efficacement les intérêts du village.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous réitère mes meilleurs vœux.

Le Maire, Jacques Martinelli

Dans ce numéro

Vœux	P1
La saison de ski c'est bien parti !	P1
Neige de culture	P2
L'équipe des remontées mécaniques	P2
Serge Laurent, Marie-Anne Gentil	P3
Honneur aux anciens	P3
Carnet de deuil	P3
Infos pratiques	P3
Délibérations	P4

Neige de culture.

Depuis le 20 décembre dernier un enneigeur artificiel, plus communément appelé canon à neige, est en activité sur la piste du baby des Combes. Parce qu'il n'était matériellement pas possible, pour cette saison, de l'alimenter autrement que par le réseau d'eau potable, nous avons opté pour cette solution, comme 15% des installations en France, en prenant toutes les précautions, sur les recommandations de la SAUR (limitation du débit, plages horaires), pour que la distribution ne soit pas perturbée. En un mois environ 2000 m³ de neige ont été produits à partir de 1000 m³ d'eau et avec une consommation électrique de 3300 kwh.

La neige de culture c'est de l'eau pulvérisée en fines gouttelettes à une pression de 25 bars et qui se transforme en flocons au contact de l'air froid. Aucun additif chimique n'est utilisé et l'eau retourne au milieu naturel à la fonte de la neige, le circuit de l'eau est, toutes proportions gardées, analogue à celui de l'arrosage des cultures. La neige produite est étendue et damée en fonctions des besoins et permettra d'assurer un enneigement convenable en fin de saison.

L'enneigeur en pleine action pendant les horaires préconisés par la SAUR.



L'équipe des remontées mécaniques.

Elle est composée actuellement de 18 personnes, 1 chef d'exploitation, 2 pisteurs, 2 conducteurs de télésiège, 4 conducteurs de téléski, 6 agents d'exploitation et 3 hôtesse de vente. Une équipe moitié, à votre service pour vous permettre de profiter au maximum des installations de la station. Merci à tous pour leur excellent travail et leur gentillesse.

L'équipe en compagnie du Maire et de 2 adjoints.
Assis au 1^{er} rang: Philippe, Catherine, Angèle, Carole.
Au 2^{ème} rang: Michèle, Boris, Éric, Cathy, Romain.
Au 3^{ème} rang: Olivier, Max (caché), Maxime, Eugénie (un peu cachée), Adrien, Stéphane, Sylvain, (manque Thomas)

Serge Laurent le nouveau secrétaire de mairie.

Le nouveau secrétaire de mairie est un ch'ti. Le successeur de Christophe Pelé, Serge Laurent, la quarantaine, est en effet originaire de Béthune, dans le Pas-de-Calais. Entré, par voie de concours, dans la fonction publique territoriale en 1983, il a accumulé de l'expérience en occupant des fonctions de secrétaire de mairie dans des régions très diverses. Après un premier poste à Robecq, dans son département de naissance, Serge va exercer ses talents à Treignac, en Corrèze, puis à Etrembières près d'Annemasse, où il appréciera une première fois les charmes de la Haute-Savoie. Il sera ensuite nommé

à Salles-Curan, dans l'Aveyron, une commune située sur le plateau du Lévezou, à 850 m d'altitude, avant de postuler avec succès à Mont-Saxonnex.

Il a pris ses fonctions le 1er décembre 2008. Amateur de randonnée pédestre et de photo, Serge apprécie, dans son nouveau poste, la proximité avec la montagne et le fait que Mont-Saxonnex soit proche de villes où l'on trouve une offre culturelle intéressante. Ce qu'il apprécie dans son travail? La variété des tâches en milieu rural, le travail avec les élus et la proximité avec le public. Bienvenue à Serge !



Marie-Anne Gentil, animatrice de l'Office du Tourisme

Succédant à Céline Grimm, qui rejoint l'O.T. de Cluses, Marie-Anne Gentil a pris au mois de janvier ses fonctions d'animatrice de l'Office du tourisme de Mont Saxonnex. Originaire de Chambéry, mariée et mère de deux enfants, Marie-Anne est titulaire d'un BTS d'action commerciale. Elle a travaillé cinq ans dans le groupe Carrefour avant de prendre un congé parental, et réside à Thyez. C'est grâce à sa

passion, le roller, qu'elle est entrée en contact avec l'office du Tourisme de Cluses. Fondatrice d'un club de roller dans la vallée, elle s'est occupée de l'organisation des rencontres mondiales de fans du patin à roulette moderne. L'animation touristique, métier de contacts et d'initiative lui a alors paru correspondre à sa personnalité lorsqu'elle a décidé de reprendre une activité professionnelle. C'est donc pleine d'idées et d'enthousiasme qu'elle arrive dans notre village, où elle a particulièrement apprécié l'accueil chaleureux que lui ont réservé les responsables de l'action touristique; bénévoles de l'OT, élus et employés municipaux.

Honneur aux anciens !

Tous les deux ans, la municipalité réunit les aînés pour un repas amical et convivial. Le 23 novembre 2008 plus de cent convives ont pu apprécier un menu exquis, servi par les élus et les membres de la CCAS.



Carnet de deuil



La doyenne des Dumonts, Wilhelmine Donat-Magnin, nous a quitté le 27 décembre 2008, dans sa 102ème année. On la voit ici célébrant son centenaire, entourée de sa famille et des élus du Mont-Saxonnex

L'agenda de l'hiver

- Mercredi 18, 25 février et 4 mars à 17h30 au Chantier : film sensibilisation aux risques d'avalanches
- Jeudi 19, 26 février et 5 mars : exercices ARVA à 9h30 sur les pistes
- Les lundis et jeudis du 13 février au 5 mars à 18h30 : raquettes nocturnes avec repas
- Les mercredis et vendredi du 16 février au 6 mars : journées raquettes
- Samedi 28 février : belote
- Samedi 7 mars : repas - Amicale Parents Élèves
- Samedi 21 mars : Carnaval

Principales décisions du Conseil Municipal

Conseil municipal du 19 septembre 2008

Le Conseil Municipal:

décide à l'unanimité

• d'acquérir les parcelles de terrain, cadastrées comme suit:

- A 1344 de 94 m² au prix de 15 € le m²

- A 1346 de 43 m² au prix de 15 € le m²

- C 323 de 45 m² ainsi que le tènement immobilier, dans son intégralité, édifié dessus, au prix global de 4 500 €

- D 619 d'une contenance de 793 m² au prix de 9 € le m²

• la création d'un poste d'adjoint administratif principal à temps complet avec effet au 1er décembre.

• de se déclarer d'accord pour la vente à la Sté JARBAY des parcelles cadastrées comme suit :

- AC 760 d'une contenance de 2216 m²

- AB 702 d'une contenance de 182 m²

- AB 701 d'une contenance de 259 m²

- AB 231 d'une contenance de 2233 m²

soit une contenance totale de 4 890 m² pour une somme globale de 533 000 €

• de fixer pour 2007 le montant mensuel de l'I.R.L. comme suit :

- 173,20 € pour les instituteurs non chargés de famille

- 216,50 € pour les instituteurs chargés de famille

- 251,14 € pour les instituteurs chargés de famille- directeur avant 1983

Conseil municipal du 24 octobre 2008

Le Conseil Municipal:

décide à l'unanimité

• d'acquérir les parcelles de terrain, cadastrées comme suit:

- A 1356 de 100 m² au prix de 15 € le m²

- A 1341 de 109 m² au prix de 15 € le m²

- A 1342 de 33 m² au prix de 15 € le m²

• d'approuver la proposition de l'OFFICE NATIONAL DES FORETS relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2009.

• d'allouer à M. Pascal Rampnoux, Receveur Percepteur les indemnités de conseil et d'aide à la préparation des documents budgétaires au taux de 100 %.

• de se déclarer d'accord pour approuver le choix de la commission d'adopter les

variantes ardoise du brésil et cuivre pour la réfection de la toiture de l'église.

• d'autoriser M le Maire à signer les marchés relatifs à la réfection de la toiture de l'église avec les entreprises suivantes :

- SAS HTP

Echafaudages : 44 860 €

- Ets BOITEUX

Couverture-Ferblanterie : 194 335, 81€

Conseil municipal du 21 novembre 2008

Le Conseil Municipal:

décide à l'unanimité

• de soutenir la candidature d'Annecy Haute-Savoie aux jeux olympiques d'hiver 2018

• d'inscrire au tableau des effectifs du Budget annexe TELEMONT 2008, 20 postes d'agents saisonniers affectés aux remontées mécaniques, à compter du 15 décembre 2008

• de majorer de 1,50 € le prix du quart d'heure de surveillance à la garderie au-delà de 18h30.

décide

• d'accorder à titre exceptionnel, les subventions suivantes:

- à l'Echo du Lac Bénit : 2 550 € pour l'achat de gilets et de polaires (13 voix pour, 1 contre, 1 abstention),

- à l'Amicale des Parents d'élèves : 3 300 € pour l'intervention d'un professeur d'anglais (14 voix pour, 1 abstention)

- au Collège JJ Gally : 150 € pour l'organisation d'un voyage en Sicile (à l'unanimité)

- au Ski-Club : 1 220 € pour le renouvellement de matériel (14 voix pour, 1 contre).

décide par 14 voix pour et 1 abstention

• de choisir l'entreprise MISSILIER pour le déneigement des voies et parkings communaux pour l'hiver 2008/2009.

approuve par 8 voix pour et 7 contre

• de créer un groupe de travail intercommunal, constitué du maire et des 4 adjoints, qui aura pour charge de réfléchir aux orientations et aux statuts de la future communauté de communes du bassin clusien.

approuve à l'unanimité

• la passation d'un avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre signé avec le cabinet

BAJULAZ pour la restauration de la toiture de l'église, pour ramener celui-ci à 25 747,03 € TTC, au lieu de 32 830,20 € TTC,

décide par 9 voix pour, 3 contre et 3 abstentions

• d'acquérir un presseur, pour la somme de 3 000 €.

Conseil municipal du 12 décembre 2008

Le Conseil Municipal:

décide à l'unanimité

• d'autoriser le maire à signer le marché de collecte des ordures ménagères avec l'entreprise EXCOFFIER, pour un montant total de 35 120,95 € TTC,

• d'ajouter le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe dans la liste des bénéficiaires de l'IAT à compter du 1er décembre 2008, suite à l'embauche du nouveau secrétaire de mairie.

• d'incorporer le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe dans la délibération précitée, à compter du 1er décembre 2008,

• d'attribuer le logement de fonction du presbytère, par utilité de service, à monsieur Serge Laurent, secrétaire de mairie, à compter du 1er janvier 2009,

décide par 8 voix pour, 1 abstention et 6 voix contre

• d'autoriser le maire à signer le marché avec la société TECHNOALPIN pour la location d'un enneigeur pour le secteur baby des Combes pendant la saison hivernale 2008/2009.

• de donner son accord pour la réalisation des travaux annexes.

décide, par 8 voix pour et 7 voix contre :

• que sera constitué un groupement de commandes composé des communes de Cluses, Magland, Marnaz, Mont Saxonnex, Scionzier et Theyez afin de lancer une étude relative aux modalités de mise en place d'une communauté de communes,

• d'approuver le projet de convention constitutive dudit groupement présenté par monsieur le maire,

• de désigner comme membre titulaire de la commune siégeant à la commission d'appel d'offres du groupement, monsieur Jacques Martinelli, maire, et comme membre suppléant monsieur Philippe Bétend, 1er adjoint.

Infos pratiques

État civil

En 2008 la commune a enregistré 26 naissances, 17 mariages ont été célébrés et on déplore 6 décès.

Recensement

La population de la commune qui était officiellement de 1486 habitants en 2006, s'est accrue de 72 âmes, Mont-Saxonnex compte donc 1558 habitants au 1er janvier 2009, ce chiffre sera désormais actualisé chaque année. Avec plus de 1500 habitants, le prochain conseil municipal en 2014 comptera 19 membres.

Urbanisme

Vingt permis de construire et cinquante quatre déclarations préalables de travaux été déposés à la mairie en 2008.

Pétition pour le maintien de la poste

La pétition pour le maintien du bureau de poste a recueilli 1495 signatures. A défaut d'un retour aux anciens horaires, la direction de la poste nous a apporté la garantie que le bureau serait maintenu au Mont dans sa forme actuelle.

Souscription

Vous trouverez, ci-joint, un formulaire de souscription pour la rénovation de la toiture de l'Église, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine. Nous vous remercions par avance pour votre contribution à la sauvegarde de cet élément essentiel du patrimoine de votre commune.

Permanence de l'architecte conseil

Prochaine permanence du CAUE: vendredi 27 février à partir de 15h30